

Rapport annuel 2023



Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

La Centrale de lettres de gage

Nom:	Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA Centrale delle banche cantonali svizzere per le obbligazioni fondiariae SA
Constitution:	10 février 1931 Assemblée constitutive 24 mars 1931 Inscription au registre du commerce
Forme juridique:	Société anonyme
Numéro IDE:	CHE-102.645.332
Domicile:	c/o Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich
Adresse du bureau:	Josefstrasse 222, 8005 Zurich
Adresse postale:	Case postale, 8010 Zurich
Téléphone:	+41 44 292 31 97
E-mail:	pfandbriefzentrale@zkb.ch
Internet:	www.pfandbriefzentrale.ch/fr
Marque:	Der Schweizer Pfandbrief® La lettre de gage suisse® The Swiss Pfandbrief®
Bases légales:	Loi sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930 Ordonnance sur l'émission de lettres de gage du 23 janvier 1931
Actionnariat:	Les 24 banques cantonales
Capital-actions:	2 225 millions de CHF; dont 445 millions de CHF libérés
Gestion:	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Organe de révision:	Ernst & Young SA, Zurich
Autorité de surveillance:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne
Notations:	Moody's Banque Cantonale de Zurich
Statut FATCA:	NFFE passif (Non financial foreign entity)

Table des matières

L'essentiel en chiffres	4
Avant-propos	6
Organes	10
Actionnariat	11
Couverture des prêts	12
Nouveaux emprunts de lettres de gage	13
Rapport sur la situation	14
Bilan	16
Compte de résultat	18
Tableau de flux de trésorerie	19
Tableau des fonds propres	20
Annexe aux comptes annuels	21
Affectation du bénéfice	29
Emprunts de lettres de gage en circulation	30
Rapport de l'organe de révision	38
Aperçu pluriannuel	42

Remarques sur les données chiffrées

Les montants indiqués dans les tableaux sont arrondis. De ce fait, les totaux peuvent être différents de la somme des valeurs individuelles.

Les règles suivantes s'appliquent dans les tableaux:

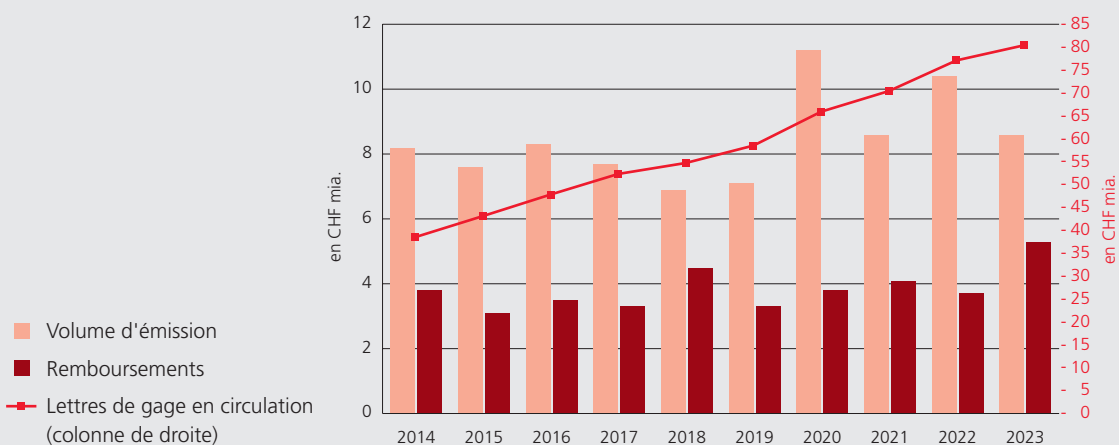
- 0 (0 ou 0,0) Grandeur inférieure à la moitié de l'unité de comptage utilisée
- valeur = zéro

L'essentiel en chiffres

	31.12.2023	31.12.2022
Activités d'émission	CHF 1 000	CHF 1 000
Emissions	8 532 000	10 443 000
Remboursements	-5 301 000	-3 716 000
Variations du stock	3 231 000	6 727 000
Volume des lettres de gage	CHF 1 000	CHF 1 000
Emprunts/prêts de lettres de gage	80 185 000	76 954 000
Emprunts en circulation	Nombre	Nombre
Emprunts et placements directs	139	130
Charges et produits d'intérêts annuels	CHF 1 000	CHF 1 000
Charges d'intérêts annuels sur les emprunts de lettres de gage	587 357	476 990
Produits d'intérêts annuels sur les prêts de lettres de gage	609 570	497 883
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux	en %	en %
Emprunts de lettres de gage	0,73	0,62
Prêts de lettres de gage	0,76	0,65
Durée résiduelle pondérée par les capitaux	Années	Années
Emprunts/prêts de lettres de gage	6,26	6,42
Fonds propres (après affectation du bénéfice)	CHF 1 000	CHF 1 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 924 139	1 923 469
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 609 470	1 543 946
Excédent de fonds propres	314 669	379 524
Taux de couverture des fonds propres	119,6 %	124,6 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,4 %	2,5 %
Notations	Notation	Notation
Moody's (emprunts)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich (émetteur)	AAA (stable)	AAA (stable)
Notations de durabilité (émetteur)	Notation	Notation
MSCI ESG	A	A
ISS ESG	C Prime	C Prime

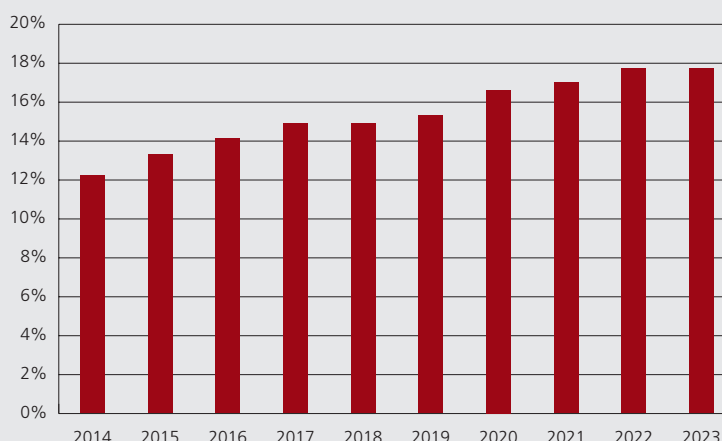
Evolution du volume des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre



Part des prêts de lettres de gage aux créances hypothécaires des banques cantonales

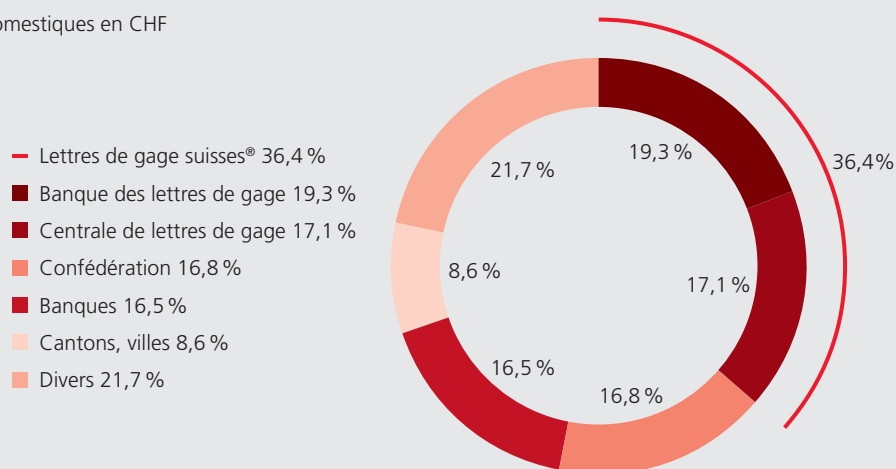
Etat au 31 décembre



Part de marché de « La lettre de gage suisse® »

Obligations d'émetteurs domestiques en CHF

Etat au 31 décembre 2023



Avant-propos



Sven Bucher, directeur, Daniel Fust, président du conseil d'administration

Chers représentants des banques actionnaires, Chers investisseurs,

Au cours de l'exercice 2023, la Centrale de lettres de gage a effectué onze lancements et a procédé à l'émission d'emprunts de lettres de gage pour un volume total de CHF 8,5 milliards (exercice précédent: 10,4 milliards pour douze lancements). Durant cette même période, des emprunts de lettres de gage sont arrivés à échéance pour un montant de CHF 5,3 milliards (année précédente: 3,7 milliards). Grâce au succès renouvelé de l'activité d'émission, le volume des lettres de gage en circulation a dépassé pour la première fois les CHF 80 milliards pour atteindre 80,2 milliards (année précédente: 77,0 milliards). La tendance à la croissance est persistante depuis 15 ans, connaissant toutefois un léger ralentissement par rapport à l'année précédente. Au fil des ans, nos lettres de gage se sont imposées comme un instrument de refinancement important dans le cadre des opérations hypothécaires. La demande de prêts des banques membres a été satisfaite en 2023 avec une moyenne élevée de 86 % (77 % l'année précédente).

Alors que 2022 était déjà entrée dans l'histoire du marché suisse des capitaux comme une année forte au plan des émissions, le volume a encore nettement augmenté grâce à une contribution sensiblement plus élevée du segment étranger. En 2023, des emprunts ont été émis pour un volume total de CHF 73,4 milliards (contre 67,0 milliards l'année précédente). Il s'agit du meilleur résultat atteint depuis 2010. Sur le segment domestique, le record de l'année précédente (CHF 48,9 milliards) n'a toutefois pas été tout à fait atteint avec 46,8 milliards. Avec une part de 40 % du volume d'émission (contre 43 % l'an précédent), les deux établissements de lettres de gage ont continué à dominer les affaires sur le segment domestique du marché suisse des capitaux. Cette situation a consolidé le statut de la lettre de gage suisse® en tant qu'instrument le plus liquide, avec les emprunts de la Confédération, sur le marché suisse des capitaux. Fin 2023, la Centrale de lettres de gage avait 138 séries d'emprunts (129 l'année précédente) en cours de placement public, pour un volume moyen de CHF 580 millions (595 millions l'année précédente). L'agence de notation Moody's attribue la note la meilleure Aaa (outlook stable) à la solvabilité des emprunts de la Centrale de lettres de gage, sans changement et cela depuis l'année 2002.

Conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage, notre mandat consiste à refinancer le plus avantageusement et efficacement possible des opérations hypothécaires de nos banques membres. En tant que société

commune des 24 Banques Cantonales, la Centrale de lettres de gage n'a donc pas pour vocation première de réaliser des bénéfices. Il a toutefois été possible de dégager à nouveau un résultat fort réjouissant. Le bénéfice de l'exercice 2023 s'élève à CHF 19,6 millions (année précédente: 16,2 millions). Le versement d'un dividende de 4,25 % (année précédente: 4,0 %) sera proposé à l'assemblée générale.

Développements au plan réglementaire

Lors de sa séance du 29 novembre 2023, le Conseil fédéral a adopté la modification de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Les normes finales de Bâle III, adoptées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, ont ainsi été transposées dans le droit suisse. L'OFR modifiée entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Le paquet de mesures réglementaires implique également des exigences pour les établissements d'émission de lettres de gage. La nouvelle OFR définit une pondération de risque fixe pour la couverture en fonds propres de 10 % (contre 20 jusqu'alors) pour les lettres de gage suisses®, ce qui requiert des adaptations réglementaires dans l'ordonnance sur les lettres de gage. Des obligations de publication sur le stock de couverture et une couverture minimale des lettres de gage sont stipulées pour les établissements d'émission de lettres de gage.

Les nouvelles obligations de publication réglementaires ainsi que les souhaits de transparence accrue de la part des agences de notation, des investisseurs et des analystes nécessitent des investissements substantiels dans les systèmes informatiques de la Centrale de lettres de gage ainsi que des adaptations chez les banques membres. Les données concernant le stock de couverture de ses membres seront dorénavant transmises à la Centrale de lettres de gage via une interface électronique. Le projet de numérisation requis à cette fin se situe actuellement dans sa phase finale décisive. Nous remercions toutes les banques membres pour leur grand engagement dans ce projet stratégique et exigeant.

Durabilité

La durabilité est pour nous un sujet central qui fait partie de l'ADN de la Lettre de gage suisse®. Cette dernière offre aux banques membres une possibilité de refinancement à long terme, stable et surtout avantageux. Elles sont ainsi en mesure de proposer à leurs clients des hypothèques à des conditions équitables et de créer des incitations pour des investissements immobiliers économes en CO₂, comme par exemple des rénovations énergétiques.

Sur ce plan, nous voulons nous développer en permanence et créer de la transparence. C'est pourquoi le Conseil d'administration a adopté notre politique de durabilité au cours de l'exercice 2023, dans le sens d'une première étape. Ce document publié sur notre site Internet explique, entre autres, la position de la Centrale de lettres de gage par rapport aux différents aspects ESG. Même si le cadre légal étroit d'un établissement d'émission de lettres de gage limite notre champ d'action, nous définirons d'autres objectifs et moyens concrets dans la mesure de nos possibilités. Nos actions s'inscrivent dans le cadre des objectifs climatiques de Paris et la neutralité des gaz à effet de serre d'ici 2050.

Assemblée générale à Zermatt et évolutions au sein du Conseil d'administration

La 92^{ème} Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2023 s'est déroulée dans un cadre somptueux au Trockener Steg, à quelque 2'900 mètres d'altitude, et a été organisée par la Banque Cantonale du Valais. Rudolf Sigg, membre du Conseil d'administration de longue date, a annoncé sa démission pour l'Assemblée générale 2023. Rudolf Sigg était membre de ce conseil depuis 2009, après avoir travaillé deux ans auparavant en tant que CFO pour la Centrale de lettres de gage. Le Conseil d'administration remercie Rudolf Sigg pour son engagement en faveur de la Centrale de lettres de gage durant ces nombreuses années.

Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage comprend – en sus du membre nommé par le Conseil fédéral – des membres de la direction des Banques Cantonales. L'organe se constitue de dix personnes et sa composition tient compte de la diversité des banques membres en termes de taille et de représentation régionale. L'Assemblée générale a élu le Dr Martin Bardenhewer en tant que nouveau membre du Conseil



Conseil d'administration (de gauche à droite): Dieter Widmer, Ueli Manser, Dr Martin Bardenhewer, Dr Thomas Paulsen, Virginie Fauveau, Daniel Fust, Pierre-Alain Leuenberger, Alois Schärli, Hanspeter Rhyner, Hans Egloff



L'équipe de la Centrale de lettres de gage (de gauche à droite): Michael Wölfle, Peter Widmer, Sven Bucher, Daniela Rey, Beat Auf der Maur, Esther Kälin, Ursina Kubli Burgauer, Michael Benn

d'administration. Le Dr Martin Bardenhewer occupe depuis une vingtaine d'années diverses fonctions à la Banque cantonale de Zurich. Il dispose d'une très large expérience professionnelle et de direction dans les domaines de la finance, de la trésorerie et du corporate banking, ainsi que dans les opérations de placement. Il a été nommé nouveau CFO de la Banque cantonale de Zurich au 1^{er} mai 2023.

Activité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2023. Il s'est principalement occupé des tâches de gestion et de surveillance qui lui ont été confiées. Le Conseil d'administration procède régulièrement à des analyses de risques et vérifie le respect des directives et des limites en matière de politique des risques. Les autres thèmes importants traités par le Conseil d'administration concernaient l'adaptation du règlement interne et du règlement d'organisation, l'adoption de la politique de développement durable et, en particulier, le traitement du projet de numérisation du reporting du stock de couverture. Le comité du Conseil d'administration créé dans le cadre de ce projet s'est réuni trois fois l'an dernier. Le comité soutient et conseille la direction pour toutes les questions relatives au projet de reporting du stock de couverture et assume une fonction de préparation en vue de la prise de décision lors des séances du Conseil d'administration.

Perspectives pour l'année 2024

Au cours de l'exercice 2024, des emprunts d'un montant de CHF 6,8 milliards (5,3 milliards l'année précédente) arriveront à échéance de remboursement. Il s'agit du volume le plus élevé de l'histoire de la Centrale de lettres de gage arrivant à échéance au cours d'une année civile et il va de pair avec le montant record de CHF 38,0 milliards (année précédente 34,7 milliards) arrivant à échéance sur le segment intérieur du marché suisse des capitaux. Pour refinancer les prêts aux 24 banques membres financés par ces emprunts et pour lever des fonds supplémentaires, nous prévoyons dix dates d'émission pour l'exercice 2024. Pour ce faire, nous tablons sur la persistance d'une forte demande de prêts de la part des banques cantonales. Les lettres de gage sûres, liquides et intéressantes en termes de rendement ajusté au risque devraient faire l'objet d'une demande soutenue de la part de nos investisseurs l'année prochaine également.

La Centrale de lettres de gage, bâtisseuse de ponts

La Centrale de lettres de gage est, depuis des années, la société commune la plus constante et durable des Banques Cantonales. Dans nos publications, nous reflétons ce qui nous unit au travers de motifs différents chaque année. La page de couverture de ce rapport annuel montre le pont de la Chapelle à Lucerne. Le pont de la Chapelle est un pont couvert en bois datant du Moyen-Âge qui enjambe la Reuss et est considéré comme l'emblème de la ville de Lucerne. Il y a environ 30 ans, le pont a été reconstruit après un incendie.

La Centrale d'émission de lettres de gage est au service de l'ensemble des 24 banques membres et, en tant qu'intermédiaire entre les investisseurs et les Banques Cantonales, place avec succès des capitaux pour le refinancement du portefeuille d'hypothèques suisses. De nombreux acteurs contribuent à ce succès. Nous remercions tous les partenaires de la Centrale de lettres de gage pour la bonne collaboration qui a régné à nouveau au cours de l'exercice écoulé. Nous tenons à remercier tout particulièrement les investisseurs pour leur confiance.



Daniel Fust
Président du conseil d'administration



Sven Bucher
Directeur

Organes

Etat au 31 décembre 2023

Conseil d'administration

Président

Daniel Fust
Président de la Direction générale de la Graubündner Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Vice-président

Dieter Widmer
Président de la Direction de la Aargauische Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2019

Membres

Dr Martin Bardenhewer
Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2023 (à partir du 23 juin 2023)

Virginie Fauveau
Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale de Genève
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Ueli Manser
Président de la Direction de la Appenzeller Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2019

Dr Thomas Paulsen
Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise
Membre du Conseil d'administration depuis 2009

Hanspeter Rhyner
Président de la Direction générale de la Zuger Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2021

Alois Schärli
Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Rudolf Sigg
Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank
Membre du Conseil d'administration depuis 2009 (jusqu'au 23 juin 2023)
(CFO Centrale de lettres de gage 2007 - 2009)

Hans Egloff
Avocat, Zurich
Membre du Conseil d'administration depuis 2017
Membre nommé par le Conseil fédéral selon l'art. 37 de la Loi sur l'émission de lettres de gage pour la durée du mandat de 2021 à 2024

Direction

Sven Bucher
Directeur

Michael Benn
Directeur adjoint, secrétaire du Conseil d'administration

Ursina Kubli Burgauer
Directrice adjointe

Daniela Rey
Directrice adjointe

Michael Wölfle
Directeur adjoint

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich

Actionnariat

Etat au 31 décembre 2023

Actionnaires	Capital-actions				Prêts de lettres de gage	
	Nominal CHF 1 000	Part %	Libéré CHF 1 000	Non libéré* CHF 1 000	Montant CHF 1 000	Part %
Zürcher Kantonalbank	396 430	17,82	79 286	317 144	11 558 000	14,41
Banque Cantonale Vaudoise	303 415	13,64	60 683	242 732	6 548 000	8,17
Berner Kantonalbank	238 685	10,73	47 737	190 948	6 845 000	8,54
Banque Cantonale de Genève	131 480	5,91	26 296	105 184	3 958 000	4,94
St. Galler Kantonalbank	129 455	5,82	25 891	103 564	4 265 000	5,32
Thurgauer Kantonalbank	129 455	5,82	25 891	103 564	6 145 000	7,66
Basellandschaftliche Kantonalbank	115 295	5,18	23 059	92 236	3 404 000	4,25
Basler Kantonalbank	115 295	5,18	23 059	92 236	3 305 000	4,12
Luzerner Kantonalbank	95 065	4,27	19 013	76 052	7 700 000	9,60
Graubündner Kantonalbank	84 955	3,82	16 991	67 964	3 848 000	4,80
Aargauische Kantonalbank	82 935	3,73	16 587	66 348	1 848 000	2,30
Banque Cantonale du Valais	64 730	2,91	12 946	51 784	2 268 000	2,83
Banque Cantonale de Fribourg	60 685	2,73	12 137	48 548	4 472 000	5,58
Schaffhauser Kantonalbank	48 545	2,18	9 709	38 836	1 036 000	1,29
Schwyzner Kantonalbank	40 455	1,82	8 091	32 364	1 865 000	2,33
Banque Cantonale Neuchâteloise	38 435	1,73	7 687	30 748	2 175 000	2,71
Zuger Kantonalbank	30 335	1,36	6 067	24 268	1 749 000	2,18
Banca dello Stato del Cantone Ticino	24 270	1,09	4 854	19 416	2 369 000	2,95
Glarner Kantonalbank	20 230	0,91	4 046	16 184	998 000	1,24
Obwaldner Kantonalbank	20 230	0,91	4 046	16 184	578 000	0,72
Nidwaldner Kantonalbank	18 205	0,82	3 641	14 564	1 166 000	1,45
Appenzeller Kantonalbank	14 165	0,64	2 833	11 332	506 000	0,63
Urner Kantonalbank	12 130	0,55	2 426	9 704	711 000	0,89
Banque Cantonale du Jura	10 120	0,45	2 024	8 096	868 000	1,08
Total	2 225 000	100,00	445 000	1 780 000	80 185 000	100,00

*Des engagements écrits des 24 banques actionnaires s'appliquent au capital-actions non libéré selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Couverture des prêts

La chaîne de sécurité des lettres de gage

La chaîne de sécurité des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage compte cinq maillons. Premièrement, la Centrale de lettres de gage est pleinement responsable à hauteur de ses fonds propres. Deuxièmement, les banques cantonales se portent garantes de leurs emprunts. De plus, pour la plupart des banques cantonales (à l'exception de Berne, Vaud et Genève), leurs cantons propriétaires sont garants de leurs obligations. Les débiteurs hypothécaires et les biens immobiliers remis en gage auprès de la Centrale de lettres de gage constituent les quatrième et cinquième maillons de la chaîne de sécurité. Pour les investisseurs, il en résulte une sécurité la plus élevée possible. Cette chaîne explique pourquoi l'agence Moody's et le département Research de la Banque Cantonale de Zurich ont accordé aux emprunts de la Centrale de lettres de gage leur plus haute notation.

Une couverture des prêts bien diversifiée

La couverture des prêts de lettres de gage ne comprend que des immeubles d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements, logements en copropriété, immeubles avec parts artisanales et

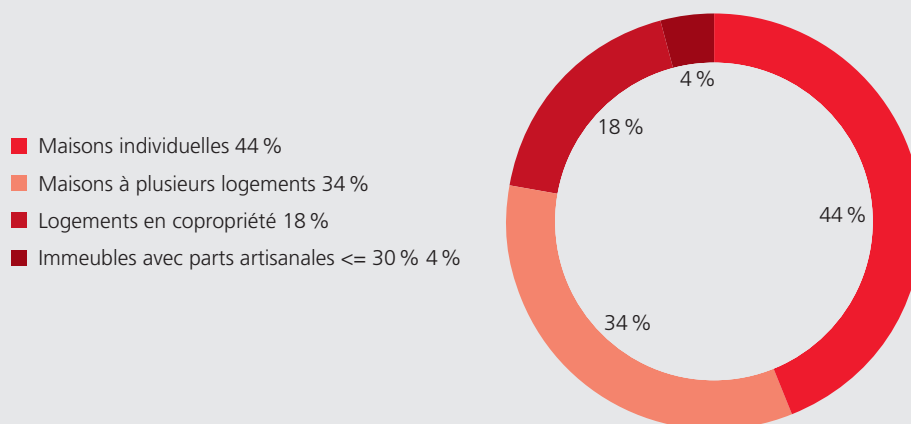
commerciales jusqu'à 30 %). Les objets gagés sont largement répartis dans toute la Suisse. Les sociétés d'audit des banques cantonales contrôlent chaque année le respect de ces prescriptions.

Des immeubles en Suisse

Des prescriptions légales et réglementaires très strictes s'appliquent aux gages des prêts hypothécaires des banques membres. Elles limitent la charge à un maximum de deux tiers de la valeur de nantissement des immeubles. Tous les gages immobiliers se trouvent en Suisse. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les créances hypothécaires gagées. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. Comme il est légalement obligatoire de respecter ces critères en tout temps, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est en permanence garanti. Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage a limité le volume des prêts de chaque banque membre à 35 % de ses créances hypothécaires suisses portées au bilan.

Stock de couverture de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2023



Nouveaux emprunts de lettres de gage

Pendant l'exercice 2023, un total de 38 transactions, avec 11 lancements de nouvelles émissions et des augmentations sur des emprunts existants, ont été effectuées:

Libération	Série	Taux d'intérêt %	Prix d'émission %	Durée en années	CHF mios.	Remboursement	
						Série	CHF mios.
13.02.2023	459	1,000	96,875	5,608	251	427	570
	551	1,400	96,942	9,547	201		
	569	1,900	100,911	14,997	200		
07.03.2023	553	1,500	97,518	6,778	217		
	557	1,650	97,171	9,789	343		
	570	2,125	101,532	15,539	300		
28.04.2023	571	2,000	100,094	6,636	355	449	870
	572	2,050	100,325	9,075	450		
	573	2,100	100,897	11,997	230		
30.05.2023	564	2,125	102,506	7,219	123		
	557	1,650	98,425	9,558	85		
	568	1,800	99,153	11,533	141		
	573	2,100	102,107	11,908	230		
	558	1,800	98,636	12,981	128		
	565	2,350	105,112	14,464	74		
16.06.2023	574	1,700	100,165	5,106	199	411	598
	557	1,650	99,232	9,514	302		
	565	2,350	106,786	14,419	184		
25.07.2023	563	1,625	99,240	2,700	188	472	997
	575	1,850	100,146	7,778	432		
	576	1,850	100,422	14,983	526		
30.08.2023	577	1,800	100,240	6,028	145	465	756
	578	1,850	100,541	10,061	430		
	579	1,850	100,667	15,239	425		
19.09.2023	574	1,700	100,222	4,847	50		
	571	2,000	102,035	6,244	55		
	567	1,700	100,274	7,203	69		
	575	1,850	101,331	7,628	151		
	579	1,850	102,157	15,186	86		
20.10.2023	561	2,100	102,447	6,747	87	458	740
	580	1,800	100,189	9,756	296		
	581	1,850	100,520	15,014	187		
28.11.2023	577	1,800	101,611	5,783	345		
	578	1,850	101,892	9,817	218		
	560	1,850	102,132	13,344	156		
18.12.2023	582	1,300	100,239	5,025	165	452	770
	583	1,400	100,535	8,078	217		
	584	1,450	100,604	15,083	291		
Total					8 532		5 301

Rapport sur la situation

Environnement économique

La conjoncture mondiale s'est avérée résiliente en 2023. La crise énergétique évitée en Europe au début de l'année y a notamment contribué. De plus, la Chine a abandonné sa politique « zéro covid ». Dans les économies développées, de nombreux consommateurs ont utilisé leurs excédents d'épargne de la période du covid et ont ainsi soutenu la consommation. Par ailleurs, en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de nombreuses entreprises ont fait preuve de retenue en matière de licenciements de collaborateurs. Ces facteurs ont permis à la plupart des économies nationales d'éviter de sombrer dans une récession. Dans la zone euro, le recul du pouvoir d'achat et la charge élevée des intérêts ont toutefois laissé des traces plus marquées, raison pour laquelle la région a glissé dans une légère récession en fin d'année.

L'économie suisse a fortement démarré l'exercice 2023, grâce au besoin de rattrapage des consommateurs post-covid. Le niveau élevé des commandes n'a pu être maîtrisé qu'avec des emplois supplémentaires, ce qui a intensifié la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le vent conjoncturel favorable s'est toutefois affaibli au cours de l'année. Ainsi, le taux de chômage a légèrement augmenté et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, jusqu'alors le souci principal des entreprises suisses, s'est atténuée vers la fin de l'année. Des tendances récessives ont certes été observées récemment dans l'industrie, mais l'économie est restée globalement résiliente, notamment du fait de l'immigration importante.

« Higher for longer » fut la devise marquante de 2023 en matière de politique monétaire. En d'autres termes, l'inflation persistante a contraint les banques centrales à relever leurs taux directeurs davantage que prévu et ces taux sont restés élevés plus longtemps qu'attendu. Les mesures de lutte contre l'inflation ont porté de plus en plus leurs fruits au cours de l'année: l'inflation s'est nettement ralentie dans tous les pays industrialisés et s'est rapprochée de l'objectif de 2 %. C'est pourquoi la plupart des banques centrales des pays développés ont décidé de mettre un terme à leur cycle de hausse des taux à l'automne 2023.

En Suisse, l'inflation s'élevait encore à 3,4 % en février 2023, mais a chuté de manière étonnement marquée au cours de l'année. Ainsi, la BNS a relevé son taux

directeur une nouvelle fois en mars, puis en juin, mais l'a laissé inchangé à 1,75 % au second semestre. Grâce à une rémunération échelonnée des dépôts à vue et à diverses opérations d'open market, la BNS est parvenue à maintenir les taux d'intérêt garantis à court terme sur le marché monétaire (Saron) à un niveau proche de son taux directeur.

Sur les marchés boursiers, après un début d'année en fanfare, la bonne humeur a été brutalement freinée par les turbulences sur le secteur bancaire américain et, en Suisse, la fusion d'urgence entre Credit Suisse et UBS a tenu en haleine le marché des actions et la place financière suisses. De plus, la force du franc a laissé le marché suisse à la traîne des marchés boursiers mondiaux. Le marché obligataire suisse fait partie des gagnants de l'année 2023. Tandis que les rendements des obligations d'Etat à 10 ans se situaient à 1,6 % au début de l'année, ils ont baissé au premier trimestre aux alentours de 1 %. Vers la fin de l'année, la faiblesse des données conjoncturelles mondiales et la perspective d'une prochaine baisse des taux d'intérêt ont entraîné une nouvelle poussée des prix, voire une baisse notable des rendements.

En 2023, le marché suisse des résidences principales a anticipé la fin des taux d'intérêt négatifs. Les taux d'intérêt hypothécaires plus élevés ont freiné l'attrait de l'accès à la propriété. Le nombre de transactions de gré à gré sur cette période s'est avéré nettement inférieur au niveau de l'année précédente. Cela contrastait avec l'offre légèrement plus importante sur les portails immobiliers. Ce n'est qu'avec la baisse des coûts d'intérêt des hypothèques à taux fixe vers la fin de l'année que la fréquence des transactions a de nouveau quelque peu augmenté. La croissance des prix s'est sensiblement ralentie à travers tous les segments de prix et dans toutes les régions, tout en restant positive. Le marché des biens de rendement n'a pas été épargné non plus avec d'importantes corrections de prix en 2023 malgré des taux d'intérêt plus élevés.

Le marché des immeubles d'habitation collectifs a été soutenu par les revenus locatifs. Le taux de vacance de biens locatifs a fortement diminué, même en dehors des grands centres urbains. L'activité de construction de logements n'a pas suivi la demande supplémentaire générée par l'immigration nette élevée. La tendance des loyers proposés s'est donc fortement orientée à la

hausse. Les loyers existants ont également augmenté suite aux hausses de taux d'intérêt de référence hypothécaire. Au vu d'un marché locatif de plus en plus tendu, la pression politique augmente quant à une réglementation supplémentaire de ce marché. Il conviendra donc de garder un œil sur les risques politiques.

Bilan

Les prêts aux banques membres et les emprunts de lettres de gage ont augmenté pendant l'année sous revue de 3'231 millions de CHF à 80'185 millions. Ainsi, non seulement le record de l'année précédente a été atteint, mais la barre des 80 milliards de CHF a été dépassée pour la première fois.

Compte de résultat

Le revirement des taux d'intérêt a déjà créé un effet légèrement positif sur le produit des intérêts des fonds placés. Le produit des intérêts des titres s'est élevé à 3,9 millions de CHF, soit une augmentation par rapport à l'année précédente (3,6 millions CHF). De plus, le produit des intérêts versés sur les comptes bancaires s'est élevé à 0,2 million de CHF (année précédente: 0). Depuis le 1er janvier 2014, une marge d'intérêts de trois points de base est prélevée sur les nouveaux prêts. Ceci a généré en 2023 un produit de 21,6 millions de CHF (19,4 millions en 2022). Pendant l'exercice sous revue, les frais de commission ont baissé, passant de 1,7 millions de CHF à 1,4 million. En revanche, les frais d'émission ont augmenté de 1,0 million de CHF à 1,1 million. Les frais de gestion ont baissé de 0,3 million de CHF pour atteindre 3,9 millions. La principale raison de cette baisse réside dans les coûts - inclus dans les frais de gestion - du projet de numérisation du reporting du stock de couverture. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous prions de vous référer au paragraphe évolutions de la réglementation de l'avant-propos à la page 7. L'exercice s'est soldé par un résultat de CHF 19,6 millions de CHF (16,2 millions l'année précédente). Pour l'année 2023, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 4,25 % (année précédente: 4,0 %) sur le capital libéré.

Fonds propres

Les fonds propres pouvant être pris en compte (après affectation du bénéfice) ont augmenté de 0,7 millions de CHF à 1'924,1 millions. Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital-actions non versé peuvent être pris en compte s'il existe un engagement écrit des actionnaires.

En raison de la hausse du bilan, les fonds propres requis ont augmenté de 65,5 millions de CHF à 1'609,5 millions. Au 31 décembre 2023 et après affectation du bénéfice, il en est résulté un excédent de fonds propres de 314,7 millions de CHF (en 2022, de 379,5 millions), respectivement un taux de couverture des fonds propres de 119,6 % (124,6 % en 2022).

Réalisation d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques de la Centrale de lettres de gage. Il évalue l'adéquation et le respect des prescriptions et des limites en matière de politique de risques, le profil de risque ainsi que les événements particuliers et leurs développements. A cette occasion, il prend en compte dans son évaluation les mesures prévues pour réduire les risques et les mesures de contrôle interne. Les risques sont surveillés en conséquence. Selon l'évaluation des risques par le Conseil d'administration, les présents comptes annuels ne nécessitent pas de provisions ou de corrections de valeur.

Activités de recherche et de développement

Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage et son ordonnance d'application, le modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage ne prévoit aucune activité de recherche et de développement.

Evénements extraordinaires

Pendant l'année 2023, aucun événement extraordinaire ne s'est produit qui ait nécessité d'être mentionné dans les comptes annuels.

Perspectives

En 2024 des emprunts arriveront à échéance pour un montant total de 6'844 millions de CHF (5'301 millions en 2023). Pour répondre de manière optimale aux besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage planifie 10 émissions pour l'année 2024.

Sur la base d'une activité étroitement réglementée et de prescriptions de sécurité très sévères, il n'y aura pas de changements significatifs en 2024 quant aux opportunités et aux risques de la Centrale de lettres de gage. On s'attend toujours à une activité d'émission dynamique ainsi qu'à des revenus croissants provenant de la marge d'intérêt et des fonds placés (titres et banques débitrices). Malgré des frais administratifs en hausse (en particulier les frais d'exploitation du stock de couverture), une amélioration du résultat est attendue.

Bilan

Actifs	Annexe	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Avoirs en banque à vue		3 559	9 043	-5 484	-60,6 %
Liquidités		3 559	9 043	-5 484	-60,6 %
Papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	1	48 953	66 247	-17 295	-26,1 %
Actifs détenus à court terme		48 953	66 247	-17 295	-26,1 %
Avoirs en banque à terme (échéance jusqu'à 1 an)		16 000	-	16 000	n/a
Prêts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	2	6 844 000	5 301 000	1 543 000	29,1 %
Impôt anticipé		674	637	37	5,7 %
Autres actifs		-	144	-144	-100,0 %
Autres créances à court terme		6 860 674	5 301 781	1 558 892	29,4 %
Intérêts courus		135 258	108 497	26 762	24,7 %
Frais d'émission à amortir	3	5 775	5 727	48	0,8 %
Actifs transitoires		34	37	-3	-9,1 %
Actifs de régularisation		141 067	114 260	26 807	23,5 %
Actif circulant		7 054 253	5 491 332	1 562 920	28,5 %
Papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	1	667 399	641 413	25 986	4,1 %
Prêts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	2	73 341 000	71 653 000	1 688 000	2,4 %
Immobilisations financières		74 008 399	72 294 413	1 713 986	2,4 %
Actif immobilisé		74 008 399	72 294 413	1 713 986	2,4 %
Total actif		81 062 652	77 785 745	3 276 906	4,2 %

Passifs	Annexe	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Engagements envers les banques à terme (échéance jusqu'à 1 an)		-	8 600	-8 600	-100,0 %
Emprunts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	4	6 844 000	5 301 000	1 543 000	29,1 %
Engagements à court terme portant intérêts		6 844 000	5 309 600	1 534 400	28,9 %
Impôt anticipé		20 981	9 411	11 569	122,9 %
Autres dettes à court terme		128	-	128	n/a
Autres engagements à court terme		21 108	9 411	11 697	124,3 %
Intérêts courus		247 500	206 135	41 365	20,1 %
Régularisation sur commissions de paiement sur lettres de gage		476	548	-72	-13,2 %
Passifs transitoires		516	781	-265	-34,0 %
Passif de régularisation		248 492	207 465	41 027	19,8 %
Fonds étrangers à court terme		7 113 600	5 526 476	1 587 124	28,7 %
Emprunts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	4	73 341 000	71 653 000	1 688 000	2,4 %
Engagements à long terme portant intérêts		73 341 000	71 653 000	1 688 000	2,4 %
Fonds étrangers à long terme		73 341 000	71 653 000	1 688 000	2,4 %
Capital-actions	5	2 225 000	2 225 000	-	-
Capital-actions		2 225 000	2 225 000	-	-
Capital-actions non libéré	5	-1 780 000	-1 780 000	-	-
Réserves légales provenant de bénéfices	6	41 205	40 395	810	2,0 %
Réserves facultatives provenant de bénéfices		101 350	101 350	-	-
Bénéfice reporté		914	3 365	-2 450	-72,8 %
Bénéfice annuel		19 582	16 160	3 422	21,2 %
Réserves et bénéfice de l'exercice		163 052	161 269	1 782	1,1 %
Fonds propres		608 052	606 269	1 782	0,3 %
Total passif		81 062 652	77 785 745	3 276 906	4,2 %

Compte de résultat

	Annexe	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Produits d'intérêts sur les prêts de lettres de gage	7	549 139	422 613	126 526	29,9 %
Charges d'intérêts sur les emprunts de lettres de gage	7	-527 496	-403 235	-124 261	30,8 %
Marge d'intérêt des lettres de gage		21 643	19 378	2 265	11,7 %
Produits d'intérêts sur les papiers-valeurs		3 942	3 575	368	10,3 %
Produits d'intérêts sur les avoirs en banque		217	-	217	n/a
Charges d'intérêts bancaires		-6	-32	27	-82,1 %
Autres produits d'intérêts	8	4 154	3 542	612	17,3 %
Produits des commissions	9	89	88	0	0,4 %
Produits divers		0	0	0	n/a
Produit d'exploitation		25 886	23 009	2 877	12,5 %
Charges sur commissions et émoluments	10	-1 398	-1 696	298	-17,6 %
Conseil d'administration et personnel	11	-143	-147	4	-2,5 %
Frais généraux et administratifs	12	-3 709	-4 028	319	-7,9 %
Charges administratives		-3 852	-4 175	323	-7,7 %
Frais d'émission	13	-1 053	-978	-75	7,7 %
Charges d'exploitation		-6 303	-6 849	546	-8,0 %
Bénéfice brut		19 582	16 160	3 422	21,2 %
Amortissements et corrections de valeur	14	-	-	-	-
Provisions	15	-	-	-	-
Bénéfice annuel		19 582	16 160	3 422	21,2 %
Résultat non dilué par action (CHF)		44.00	36.31		
Résultat dilué par action (CHF)		44.00	36.31		

Tableau de flux de trésorerie

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
Activité de l'entreprise		
Bénéfice annuel	19 582	16 160
+ Amortissements et correctifs de valeur	-	-
+ Augmentation / - Diminution de provisions	-	-
Flux de trésorerie (Cash flow)	19 582	16 160
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	17 295	2 458
+ Diminution / - Augmentation des autres créances à court terme	-1 558 892	-1 584 893
+ Diminution / - Augmentation de l'actif de régularisation	-26 807	-22 272
+ Augmentation / - Diminution des engagements portant intérêts à court terme	1 534 400	1 568 600
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements à court terme	11 697	9 411
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	41 027	21 898
Variation de l'actif circulant net	18 720	-4 798
+ Emissions de lettres de gage	8 532 000	10 443 000
- Emissions de prêts de lettres de gage	-8 532 000	-10 443 000
+ Remboursements de prêts de lettres de gage	5 301 000	3 716 000
- Remboursements de lettres de gage	-5 301 000	-3 716 000
Flux de fonds provenant de l'activité de lettres de gage	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de l'entreprise	38 302	11 362
Activité d'investissement		
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	-25 986	-18 222
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-25 986	-18 222
Activité de financement		
- Distribution de dividendes	-17 800	-13 000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-17 800	-13 000
Variation du fonds des liquidités	-5 484	-19 860
Justification		
Montant des liquidités au 1er janvier	9 043	28 903
Montant des liquidités au 31 décembre	3 559	9 043
Variation des liquidités	-5 484	-19 860

Le fonds des « liquidités » est identique avec la position au bilan « liquidités ».

Tableau des fonds propres

	Capital-actions CHF 1 000	Capital-actions non libéré CHF 1 000	Réserves légales CHF 1 000	Réserves facultatives* CHF 1 000	Fonds propres CHF 1 000
Etat au 31.12.2021	2 225 000	-1 780 000	39 610	118 500	603 110
Attribution à la réserve légale			785	-785	-
Distribution de dividendes				-13 000	-13 000
Bénéfice 2022				16 160	16 160
Etat au 31.12.2022	2 225 000	-1 780 000	40 395	120 874	606 269
Attribution à la réserve légale			810	-810	-
Distribution de dividendes				-17 800	-17 800
Bénéfice 2023				19 582	19 582
Etat au 31.12.2023	2 225 000	-1 780 000	41 205	121 847	608 052

*Inclus bénéfice reporté et bénéfice annuel

Le capital-actions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA se compose de 445'000 actions nominatives d'une valeur nominale individuelle de 5'000 CHF (année précédente: 445'000 actions nominatives). Ces titres sont libérés à hauteur de 20 %. Des engagements écrits s'appliquent au capital-actions non libéré des 24 banques actionnaires selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Selon l'article 3 de la Loi sur l'émission des lettres de gage, les actionnaires de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA doivent être exclusivement des banques cantonales au sens l'art. 3a de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne. Des renseignements sur les actionnaires se trouvent dans le tableau « Actionariat ».

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 41,2 millions de CHF (exercice précédent: 40,4 millions).

Annexes aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été réalisés selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les dispositions de la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG), de l'Ordonnance d'application (OLG), du Code suisse des Obligations (CO) et des Statuts de la Centrale de lettres de gage ont été par ailleurs respectées. Les comptes annuels reflètent une image conforme à la réalité de l'état de la fortune, de la situation financière et des revenus.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

En principe, l'évaluation des comptes est faite sur la base des valeurs d'acquisition historiques. Les actifs et les passifs sont évalués sur une base individuelle. En ce qui concerne les principales positions du bilan, ceci a les implications suivantes:

Liquidités

Les liquidités sont composées d'avoirs en banque et de placements financiers à court terme avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont utilisés à des fins de placement et, en règle générale, détenus jusqu'à leur échéance (« held to maturity »). Ce poste se compose exclusivement d'obligations libellées en francs suisses de première catégorie. Leur évaluation se fait selon la méthode dite de la « comptabilité d'exercice » (Accrual Method). Cette méthode implique que les papiers-valeurs sont détenus en règle générale jusqu'à leur échéance. Les agios et les disagio comptabilisés à l'achat sont répartis de façon linéaire sur la durée. Les gains réalisés en cas de vente anticipée sont portés au compte de résultat au moment de leur réalisation. Les diminutions de valeur en rapport avec la bonité sont comptabilisées de manière individuelle sous forme de corrections de valeur.

Le prêt de titres (« securities lending ») consiste à prêter des papiers-valeurs sans lien avec les affaires de prêts. La Centrale de lettres de gage disposant des droits liés aux papiers-valeurs prêtés, leur transfert n'a aucun effet sur la comptabilisation ni aucune influence sur le bilan. Ces affaires sont traitées avec la Banque Cantonale de Zurich comme contrepartie principale.

Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage aux banques membres sont faits en congruence avec les emprunts de lettres de gage, en ce qui concerne leur échéance et leur montant. Les créances sur les prêts aux membres sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Frais d'émissions à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts, ce qui a une influence sur le compte de résultat.

Autres positions au bilan

Les autres positions sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Moment d'enregistrement

Le principe de la date de clôture est appliqué. Les opérations au bilan à terme fixe sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion (date de valeur).

Changements

Les principes de comptabilisation et d'évaluation du rapport annuel n'ont pas été modifiés.

Formes juridiques et gestion

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est une société anonyme avec siège à Zurich. Au 31 décembre 2023, le capital-actions se composait de 445'000 actions nominatives de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions.

Les instituts de lettres de gage sont exonérés des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes; l'exonération ne s'étend pas aux impôts directs des cantons et des communes sur la propriété foncière (article 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage).

La Banque Cantonale de Zurich s'occupe de la gestion de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA depuis sa fondation en 1931. Elle met à disposition le personnel et l'infrastructure.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA n'emploie personne.

Commentaires du bilan

1 | Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Valeur nominale			Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000		31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000
48 875	66 200	Echéance jusqu'à un an	48 953	66 247	48 595	66 024
660 770	633 565	Echéance à plus d'un an	667 399	641 413	641 870	582 470
709 645	699 765	Total	716 352	707 660	690 464	648 494
122 337	171 105	Dont en prêts de titres	125 261	175 386	120 043	160 525
570 675	528 245	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	576 572	535 204	558 542	491 145

La Centrale de lettres de gage ne détient pas d'emprunts subordonnés.

Echéance jusqu'à un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance jusqu'à un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000		31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
2 000	2 400	Confédération	2 003	2 402	1 999	2 409
17 875	3 000	Cantons	17 893	3 000	17 783	2 999
5 000	-	Villes, communes	5 003	-	5 000	-
1 000	-	Entreprises supranationales	1 001	-	1 005	-
3 000	26 300	Banques cantonales	3 001	26 316	2 995	26 257
5 000	7 000	Autres prestataires financiers	5 004	7 003	4 966	7 025
5 000	10 000	Emprunts propres	5 025	10 012	4 931	9 926
2 000	4 150	Divers	2 000	4 150	1 999	4 116
40 875	52 850	Total	40 929	52 883	40 677	52 731

Obligations d'émetteurs étrangers

-	2 000	Provinces	-	2 002	-	1 987
3 000	7 500	Autres prestataires financiers	3 012	7 512	2 995	7 501
5 000	3 850	Entreprises d'énergie	5 012	3 850	4 923	3 805
8 000	13 350	Total	8 023	13 365	7 917	13 293
48 875	66 200	Total à échéance jusqu'à un an	48 953	66 247	48 595	66 024
2 910	19 300	Dont en prêts de titres	2 919	19 318	2 914	19 229
43 875	33 250	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	43 952	33 282	43 600	33 145

Echéance à plus d'un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance à plus d'un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000		31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000

Obligations d'émetteurs domestiques

50 000	52 000	Confédération	52 717	55 293	52 139	52 237
51 400	69 275	Cantons	51 924	69 922	49 829	64 992
32 650	35 650	Villes, communes	33 096	36 195	32 629	34 330
1 400	2 400	Entreprises supranationales	1 552	2 589	1 511	2 492
85 070	89 070	Banques cantonales	85 744	89 817	80 029	79 745
147 800	143 400	Autres prestataires financiers	149 106	144 891	141 445	129 216
8 700	8 700	Entreprises d'énergie	8 719	8 721	7 888	7 416
117 000	110 000	Emprunts propres	117 297	110 364	111 858	98 299
37 200	32 200	Divers	37 310	32 319	37 126	30 218
531 220	542 695	Total	537 467	550 114	514 454	498 944

Obligations d'émetteurs étrangers

2 000	-	Provinces	2 000	-	2 118	-
3 000	3 000	Villes, communes	3 000	3 000	3 035	2 979
1 140	1 140	Entreprises supranationales	1 140	1 140	1 078	1 032
109 430	70 930	Autres prestataires financiers	109 812	71 332	107 512	64 773
5 980	7 800	Entreprises d'énergie	5 980	7 827	5 825	7 230
8 000	8 000	Divers	8 000	8 000	7 848	7 512
129 550	90 870	Total	129 932	91 299	127 416	83 525
660 770	633 565	Total à échéance à plus d'un an	667 399	641 413	641 870	582 470
119 427	151 805	Dont en prêts de titres	122 342	156 068	117 129	141 296
526 800	494 995	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	532 621	501 922	514 942	457 999

2 | Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage sont structurés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et de plus d'un an comme suit:

	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000
Echéance jusqu'à un an	6 844 000	5 301 000
Echéance à plus d'un an	73 341 000	71 653 000
Total	80 185 000	76 954 000

Des prescriptions légales et réglementaires sévères s'appliquent à la couverture des prêts hypothécaires des banques membres. Les prêts de lettres de gage ne peuvent être garantis que par des immeubles d'habitation en Suisse. Pour les prêts, la limite de crédit de ces objets est fixée au maximum aux deux tiers de leur valeur. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les objets gagés. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. La LLG stipule que la valeur du stock de couverture ne peut être inférieure à la somme des prêts gagés, y compris les intérêts non encore versés. Grâce à cette obligation légale et à la prescription réglementaire de la Centrale de lettres de gage imposant de limiter pour chaque banque cantonale les prêts gagés à un maximum de 35 % du volume de leurs prêts hypothécaires accordés au plan national, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est garanti en permanence.

A la date de clôture du bilan, aucune constitution de provision pour les besoins de l'exploitation n'est nécessaire. Des renseignements sur les prêts de lettres de gage des banques membres sont disponibles dans le tableau « Actionariat ».

3 | Frais d'émission à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts et ont une influence sur le compte de résultat. Les frais d'émission à amortir ne sont pas portés au bilan selon leur échéance jusqu'à un an ou de plus d'un an.

Les frais d'émission activés ont évolué comme suit:

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
Valeur initiale	5 727	5 433
Frais d'émission activés pendant l'exercice courant	1 102	1 272
Amortissements/frais d'émissions de l'exercice courant	-1 053	-978
Valeur finale	5 775	5 727

Les frais d'émission activés seront amortis comme suit pendant les exercices à venir:

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
En 2023		995
En 2024	1 012	882
En 2025	902	772
En 2026	805	683
En 2027	701	581
En 2028	585	471
En 2029 et plus tard	1 770	1 343
Total	5 775	5 727

4 | Emprunts de lettres de gage

Les emprunts de lettres de gage sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Taux %	Echéances au 31.12.2023			Echéances au 31.12.2022		
	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000
0,000 - 0,999	6 187 000	49 097 000	55 284 000	2 493 000	55 284 000	57 777 000
1,000 - 1,999	657 000	19 517 000	20 174 000	2 210 000	13 730 000	15 940 000
2,000 - 2,999	-	4 577 000	4 577 000	598 000	2 489 000	3 087 000
3,000 - 3,999	-	150 000	150 000	-	150 000	150 000
Total	6 844 000	73 341 000	80 185 000	5 301 000	71 653 000	76 954 000

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2023: 0,73 %

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2022: 0,62 %

Le tableau « Emprunts de lettres de gage en circulation » présente les détails concernant les séries, y inclus les augmentations.

	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000
Charge d'intérêts annuels des emprunts de lettres de gage	587 357	476 990
Produit des intérêts annuels des prêts de lettres de gage	609 570	497 883

5 | Capital-actions

Capital-actions non libéré

Le capital-actions est divisé en 445'000 (année précédente: 445'000) actions nominatives d'une valeur nominale de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Des informations concernant les actionnaires se trouvent dans le tableau « Actionnariat ».

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé.

6 | Réserves légales provenant de bénéfices

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 41,2 millions de CHF (exercice précédent: 40,4 millions).

Commentaires du compte de résultat

7 | Intérêts sur les prêts de lettres de gage

Une marge de trois points de base est prélevée sur le taux de l'emprunt de lettres de gage pour les prêts de lettres de gage depuis le 1er janvier 2014.

8 | Autres produits d'intérêts

Les intérêts sur les prêts de lettres de gage sont prélevés semestriellement et les intérêts sur les emprunts de lettres de gage annuellement. Les flux d'intérêts dus irréguliers sont gérés par la Centrale de lettres de gage. Les excès de liquidités à long terme sont investis dans des papiers-valeurs de haute qualité avec des taux d'intérêts fixes. La gestion des liquidités à court terme se fait en principe sous forme d'avances à terme fixes (engagements envers les banques à terme) et de placements à terme (avoirs en banque à terme). Aucun intérêt négatif n'a été appliqué en 2023 (année précédente: 1'419.64 CHF).

9 | Produit des commissions

Le produit des commissions comprend les commissions sur les papiers-valeurs prêtés à la Banque Cantonale de Zurich.

10 | Commissions et émoluments

Les commissions pour l'encaissement des coupons sont portées à l'échéance au compte de résultat. Quant à la commission sur le remboursement des titres, elle est portée au passif sur un compte de régularisation pendant la durée des emprunts. Dès la série 443, seule une commission d'encaissement annuelle est payée et est chargée à l'échéance au compte de résultat. Les taxes de cotation SIX sont portées au compte de résultat après l'émission.

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
Commission de paiement sur coupons/commission d'encaissement	1 192	1 449
Commission de paiement sur lettres de gage	44	67
Taxe de cotation SIX	161	180
Commissions et émoluments	1 398	1 696

11 | Conseil d'administration et personnel

Cette position comprend surtout les indemnités versées au Conseil d'administration.

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
Honoraires du Conseil d'administration et jetons de présence	137	129
Autres frais de personnel, assurances sociales	7	18
Conseil d'administration et personnel	143	147

La gestion de la Centrale de lettres de gage est assurée par des collaborateurs de la Banque Cantonale de Zurich. La Centrale de lettres de gage n'a donc pas de collaborateurs salariés. En conséquence, elle ne verse pas de salaire ou de rémunération variable aux membres de la direction ni aux autres collaborateurs.

12 | Frais généraux et administratifs

Cette position comprend essentiellement les frais pour la gestion opérationnelle de la société.

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
Gestion	2 979	2 910
Prestations de services de révision	96	150
- dont pour le contrôle de comptes et le contrôle de la surveillance	92	75
- dont pour d'autres prestations de révision*	4	75
Autres charges d'exploitation	634	967
Frais généraux et administratifs	3 709	4 028

* en relation avec le projet de numération du reporting du stock de couverture

13 | Frais d'émission

L'annexe 3 des commentaires du bilan donne des informations supplémentaires sur la composition des frais.

14 | Amortissements et corrections de valeur

Aucun pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucun).

15 | Provisions

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Autres commentaires sur les comptes annuels

Positions extraordinaires, uniques ou non périodiques du compte de résultat

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Engagements ne devant pas être portés au bilan

La gestion opérationnelle est réglée par un contrat de gestion conclu avec la Banque Cantonale de Zurich. Ce contrat a été actualisé au 1er janvier 2014 et est en vigueur pour deux ans. Il sera reconduit tacitement pour deux autres années, s'il n'est pas dénoncé par l'une des parties au contrat au moins douze mois avant son arrivée à échéance. Aucune partie signataire n'a fait usage de ce droit de dénonciation. La rémunération des prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage à la fin de l'année calendaire.

Transactions avec des personnes proches

Depuis sa fondation en 1931, la Banque Cantonale de Zurich assure la gestion opérationnelle de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. Elle met du personnel et l'infrastructure à disposition. La rémunération de ses prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage. La rémunération des prestations correspond au poste «Gestion» figurant à l'annexe 12. Elle a lieu sur une base annuelle.

Toutes les transactions bancaires sont faites par la Banque Cantonale de Zurich. Les services bancaires sont fournis aux conditions du marché. A l'exception de l'octroi de prêts sur lettres de gage, il n'y a pas d'autres transactions avec des personnes proches.

Résultats sectoriels

Du fait de la simplicité du modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage (il s'agit exclusivement de l'octroi de prêts aux banques cantonales par prélèvement de fonds sur le marché suisse des capitaux), il n'y a pas à l'interne de reporting au niveau sectoriel. De ce fait, on renonce à la publication de résultats sectoriels.

Evènements essentiels après la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 5 avril 2024. Ils doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale. Entre la date de clôture du bilan et le 5 avril 2024, aucun évènement particulier n'est survenu qui aurait dû être pris en compte et signalé à cet endroit.

Fonds propres

Les prescriptions sur les fonds propres des deux centrales de lettres de gage suisses sont réglées par la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et dans l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG).

A la date de clôture du bilan, les fonds propres (après affectation du bénéfice) se montent à:

	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000
Capital-actions libéré	445 000	445 000
Réserves légales issues des bénéfices	42 185	41 205
Réserves facultatives issues des bénéfices	101 700	101 350
Bénéfice reporté	254	914
75 % du capital-actions non libéré	1 335 000	1 335 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 924 139	1 923 469
2 % des créances obligataires au bilan de	80 473 513	77 197 276
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 609 470	1 543 946
Excédent de fonds propres	314 669	379 524
Taux de couverture des fonds propres	119,6 %	124,6 %

Affectation du bénéfice

Le 5 avril 2024, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de la manière suivante:

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000
Bénéfice reporté	914	3 365
Bénéfice annuel	19 582	16 160
A disposition de l'Assemblée générale	20 497	19 524
Attribution à la réserve légale	-980	-810
Attribution à la réserve facultative	-350	-
Distribution de dividendes		
4,00 % sur 445 000 actions (CHF 1 000 libéré)		-17 800
4,25 % sur 445 000 actions (CHF 1 000 libéré)	-18 913	
Bénéfice reporté à nouveau	254	914

Si l'assemblée générale du 28 juin 2024 approuve l'utilisation proposée du bénéfice, le versement du dividende aura lieu à la date valeur du 12 juillet 2024 (42.50 CHF brut par action, net après déduction de 35 % d'impôt anticipé).

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.	
						31.12.2023	31.12.2022
CH 002 705 139 7	372 D	3,000	101,150	02.10.2006	02.10.2026	150	150
CH 011 901 508 6	405	2,000	100,030	01.11.2010	30.10.2025	320	320
			98,908	10.12.2010		270	590
						270	590
CH 012 735 037 6	410	2,375	100,191	06.04.2011	06.04.2026	385	385
CH 013 161 074 0	411	2,250	100,575	17.06.2011	16.06.2023		598
CH 013 684 715 6	413	1,750	101,466	02.09.2011	02.09.2026	245	245
			104,330	03.02.2012		250	495
						250	495
CH 014 121 969 8	414	1,625	100,759	31.10.2011	31.10.2024	395	395
CH 018 121 502 8	420	1,375	100,204	19.03.2012	19.03.2027	532	532
			102,453	13.11.2012		185	717
						185	717
CH 018 291 088 2	422	1,625	101,854	17.04.2012	17.04.2028	396	396
			105,050	10.09.2012		256	652
						256	652
CH 018 525 822 2	423	1,500	101,416	21.05.2012	21.05.2029	456	456
			96,193	12.12.2013		275	731
						275	731
CH 018 906 973 2	424	1,250	101,259	17.07.2012	17.07.2024	262	262
CH 019 880 032 5	427	1,000	100,934	13.11.2012	13.02.2023		295
			99,051	20.02.2013			128
			100,797	15.05.2013			147
							570
CH 020 456 725 6	429	1,375	100,720	05.02.2013	05.11.2027	227	227
			99,254	20.02.2013		170	170
			101,209	15.05.2013		425	822
						425	822
CH 021 024 031 0	432	1,375	101,259	16.04.2013	16.04.2025	298	298
CH 021 506 435 0	433	1,500	101,075	21.06.2013	21.06.2028	165	165
			95,404	13.09.2013		179	344
						179	344
CH 021 851 789 1	436	1,750	101,328	25.07.2013	25.02.2026	216	216
			100,497	31.10.2013		85	301
						85	301
CH 023 547 535 4	445	1,625	100,049	17.02.2014	17.06.2026	281	281
			101,748	10.04.2014		125	125
			111,074	14.09.2018		117	117
			99,065	04.10.2022		293	816
						293	816
CH 024 259 614 3	449	1,125	100,973	30.04.2014	28.04.2023		142
			101,978	20.06.2014			553
			105,984	08.06.2018			175
							870
CH 024 586 398 7	450	1,500	100,363	20.06.2014	05.02.2029	200	200
			105,149	15.09.2014		115	115
			102,023	24.05.2022		173	488
						173	488
CH 024 820 964 2	452	1,000	100,828	17.07.2014	18.12.2023		433
			107,918	21.11.2016			104
			104,167	22.04.2020			233
							770
CH 025 360 923 1	454	0,750	100,378	15.09.2014	15.04.2024	570	570
			104,512	21.06.2018		143	713
						143	713
CH 025 643 460 3	456	0,750	100,185	23.10.2014	23.09.2024	335	335
			100,513	18.11.2014		223	223
			105,614	01.11.2019		295	853
						295	853
CH 025 981 058 5	457	1,250	101,802	18.11.2014	16.11.2029	305	305
			109,643	06.10.2017		199	199
			113,569	27.06.2019		275	779
						275	779

D = Placement direct (Série 372)

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.	
						31.12.2023	31.12.2022
CH 026 343 297 0	458	0,500	100,339	22.12.2014	20.10.2023		385
			104,731	19.11.2015			125
			104,434	03.05.2017			230 740
CH 026 343 298 8	459	1,000	101,521	22.12.2014	22.09.2028	655	655
			107,436	22.04.2020		214	214 869
			96,875	13.02.2023		251 1120	
CH 026 878 698 2	460	0,625	102,495	12.02.2015	12.02.2030	700	700
			107,065	29.10.2020		117 817	117 817
CH 027 348 538 0	461	0,375	101,676	16.03.2015	14.02.2025	250	250
			101,584	15.02.2018		707 957	707 957
CH 027 348 539 8	462	0,625	101,940	16.03.2015	16.07.2029	366	366
			104,715	03.05.2017		98	98
			104,319	22.04.2020		263	263
			106,894	29.10.2020		107 834	107 834
CH 027 866 710 7	463	0,125	100,129	30.04.2015	12.03.2024	460	460
			101,343	19.11.2015		181	181
			100,606	03.12.2018		297 938	297 938
CH 027 866 711 5	464	0,500	101,490	30.04.2015	30.04.2030	333	333
			96,415	28.07.2015		370 703	370 703
CH 028 584 935 9	465	0,375	100,918	30.06.2015	30.08.2023		718
			103,799	11.10.2019			38 756
CH 028 584 936 7	466	0,625	100,115	30.06.2015	30.06.2027	295	295
			104,001	19.11.2015		141	141
			103,499	06.10.2017		167	167
			106,521	22.12.2020		171	171
			98,287	24.05.2022		83 857	83 857
CH 028 828 638 5	467	0,500	100,586	28.07.2015	28.07.2025	740	740
			103,841	19.11.2015		221 961	221 961
CH 029 518 638 8	469	0,375	100,664	15.09.2015	15.09.2025	167	167
			103,475	21.11.2016		108	108
			101,610	02.05.2018		313 588	313 588
CH 030 087 426 7	470	0,125	100,114	02.11.2015	17.07.2024	267	267
			100,272	28.03.2018		404 671	404 671
CH 030 087 428 3	471	0,625	100,181	02.11.2015	01.11.2030	487	487
			101,941	19.11.2015		189	189
			104,319	22.04.2020		230 906	230 906
CH 030 617 372 2	472	0,000	100,000	15.12.2015	25.07.2023		274
			100,000	11.02.2016			390
			101,500	21.10.2016			333 997
CH 030 617 373 0	473	0,125	100,248	15.12.2015	25.02.2026	105	105
			100,038	31.10.2017		426 531	426 531
CH 030 617 374 8	474	0,500	100,917	15.12.2015	20.09.2030	233	233
			100,358	15.12.2016		155	155
			102,025	15.09.2017		141	141
			103,031	22.04.2020		283 812	283 812

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.	
						31.12.2023		31.12.2022	
CH 030 725 642 7	475	0,250	100,089	11.02.2016	11.02.2028	138		138	
			100,917	30.03.2016		394		394	
			101,639	21.11.2016		160		160	
			99,165	14.09.2018		81		81	
			102,839	21.05.2021		118	891	118	891
CH 030 725 645 0	476	0,600	100,334	11.02.2016	11.12.2035	393		393	
			97,486	08.02.2019		120		120	
			103,222	04.06.2019		119		119	
			106,783	28.01.2020		264	896	264	896
CH 031 251 271 5	478	0,500	101,576	30.03.2016	30.03.2034	485		485	
			99,177	31.10.2017		130		130	
			95,284	03.12.2018		93		93	
			104,467	21.05.2021		109	817	109	817
CH 031 940 374 4	480	0,050	100,416	07.06.2016	06.11.2026	276		276	
			100,823	25.07.2016		397		397	
			100,003	21.11.2016		231	904	231	904
CH 031 940 378 5	481	0,300	100,626	07.06.2016	06.06.2031	212		212	
			103,702	25.07.2016		277		277	
			97,354	17.07.2017		341		341	
			96,396	14.09.2018		106	936	106	936
CH 033 658 766 9	482	0,000	101,097	02.09.2016	14.06.2024	310		310	
			100,000	28.02.2017		538	848	538	848
CH 033 658 771 9	483	0,000	100,209	02.09.2016	27.01.2027	270		270	
			98,722	08.02.2019		210		210	
			104,964	10.09.2019		100		100	
			102,751	21.02.2020		209	789	209	789
CH 033 658 772 7	484	0,125	101,158	02.09.2016	02.09.2031	183		183	
			100,213	21.10.2016		150		150	
			95,755	28.11.2016		236		236	
			96,351	04.05.2017		131		131	
			100,180	26.11.2021		140	840	140	840
CH 033 764 558 1	485	0,000	100,000	21.10.2016	02.10.2026	277		277	
			101,668	03.12.2019		182	459	182	459
CH 034 458 380 9	486	0,125	100,212	28.11.2016	02.12.2024	487		487	
			100,524	21.02.2017		247		247	
			102,474	04.06.2019		212	946	212	946
CH 034 458 381 7	487	0,375	100,325	28.11.2016	24.10.2028	412		412	
			98,696	08.06.2018		330		330	
			106,577	11.10.2019		185	927	185	927
CH 034 458 379 1	488	0,250	100,846	15.12.2016	21.05.2025	475		475	
			102,282	03.05.2017		286	761	286	761
CH 035 259 588 5	489	0,375	100,902	21.02.2017	21.09.2027	407		407	
			101,300	28.02.2017		177		177	
			102,536	03.05.2017		215	799	215	799
CH 035 259 589 3	490	0,500	100,110	21.02.2017	20.02.2032	285		285	
			102,562	03.05.2017		190		190	
			100,593	06.06.2017		196		196	
			100,283	01.12.2017		98	769	98	769

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.	
						31.12.2023	31.12.2022
CH 035 767 615 1	491	0,010	100,000	12.04.2017	05.02.2024	312	312
			100,680	01.12.2017		148	148
			100,035	08.06.2018		89	89
			100,387	02.10.2018		163	712
CH 035 767 616 9	492	0,375	100,969	12.04.2017	07.12.2026	250	250
			102,523	15.09.2017		270	270
			100,431	08.06.2018		295	815
CH 035 767 617 7	493	0,500	100,682	12.04.2017	12.10.2029	150	150
			104,522	04.06.2019		170	170
			104,598	22.05.2020		680	1 000
CH 036 153 282 0	494	0,250	100,684	04.05.2017	26.05.2027	370	370
			98,854	28.03.2018		207	207
			103,402	06.10.2020		116	116
			103,735	16.09.2021		195	888
CH 036 153 291 1	495	0,250	101,028	06.06.2017	12.05.2026	161	161
			103,780	15.07.2019		316	316
			102,927	21.05.2021		180	657
CH 036 153 306 7	496	0,250	100,664	17.07.2017	01.12.2025	452	452
			101,088	06.10.2017		208	208
			103,782	27.06.2019		50	710
CH 037 347 607 3	497	0,375	100,652	31.10.2017	24.07.2028	374	374
			99,034	03.12.2018		297	297
			102,231	22.04.2020		195	866
CH 037 347 619 8	498	0,250	100,040	01.12.2017	06.12.2027	542	542
			103,629	27.06.2019		267	267
			103,548	29.10.2020		191	1 000
CH 037 347 641 2	499	0,500	101,034	15.02.2018	19.05.2028	373	373
			100,873	21.06.2018		350	350
			103,916	15.12.2021		254	977
CH 037 347 642 0	500	0,650	100,285	15.02.2018	15.02.2033	222	222
			98,907	28.03.2018		247	247
			99,671	02.05.2018		77	77
			98,338	08.06.2018		111	111
			105,471	26.11.2021		116	773
CH 037 347 669 3	501	0,500	100,588	02.05.2018	24.11.2028	120	120
			100,765	24.07.2018		65	65
			105,265	28.01.2020		714	899
CH 037 347 696 6	502	0,750	100,390	21.06.2018	21.06.2033	176	176
			100,378	24.07.2018		42	42
			99,213	06.11.2018		71	71
			108,201	27.06.2019		133	422
CH 039 863 327 8	503	0,125	100,243	24.07.2018	16.04.2025	314	314
			101,662	02.04.2019		119	433
CH 039 863 348 4	504	0,250	100,170	02.10.2018	20.07.2026	195	195
CH 039 863 349 2	505	0,750	100,500	02.10.2018	01.10.2032	129	129
			112,058	11.10.2019		129	129
			108,931	03.09.2020		266	266
			109,388	29.10.2020		142	666

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.	
						31.12.2023		31.12.2022	
CH 039 863 356 7	506	0,125	100,101	06.11.2018	31.10.2024	235		235	
			101,594	05.03.2019		271	506	271	506
CH 039 863 357 5	507	0,625	100,739	06.11.2018	08.03.2029	164		164	
			106,922	15.07.2019		146		146	
			103,972	06.04.2020		690	1 000	690	1 000
CH 041 904 084 2	508	0,550	100,341	08.02.2019	29.01.2031	100		100	
			102,530	02.04.2019		351		351	
			105,941	27.06.2019		149		149	
			111,339	10.09.2019		60		60	
			104,882	21.05.2021		231	891	231	891
CH 041 904 094 1	509	0,300	100,420	05.03.2019	09.04.2029	349		349	
			102,620	15.07.2020		587	936	587	936
CH 041 904 095 8	510	0,700	100,281	05.03.2019	04.03.2039	133		133	
			100,930	02.04.2019		181		181	
			106,940	15.07.2019		135	449	135	449
CH 041 904 116 2	511	0,000	101,106	15.05.2019	23.06.2025	230		230	
CH 041 904 117 0	512	0,200	100,455	15.05.2019	10.09.2029	265		265	
			102,585	01.11.2019		90		90	
			100,366	22.04.2020		355	710	355	710
CH 041 904 118 8	513	0,500	100,760	15.05.2019	15.05.2034	270		270	
			105,062	03.12.2019		224	494	224	494
CH 041 904 146 9	514	0,000	104,571	10.09.2019	10.09.2037	115		115	
			96,353	01.11.2019		147	262	147	262
CH 046 123 896 3	515	0,100	100,478	03.12.2019	03.12.2031	980		980	
CH 046 123 913 6	516	0,125	100,734	28.01.2020	23.03.2032	367		367	
			98,448	22.04.2020		338	705	338	705
CH 050 607 116 3	517	0,000	102,416	21.02.2020	02.04.2031	146		146	
			99,615	10.06.2021		481	627	481	627
CH 050 607 117 1	518	0,020	100,122	21.02.2020	30.01.2040	190		190	
			93,222	22.04.2020		204	394	204	394
CH 053 689 270 3	519	0,125	100,238	22.05.2020	23.04.2032	409		409	
			100,481	15.07.2020		287	696	287	696
CH 053 689 271 1	520	0,200	100,593	22.05.2020	22.05.2042	271		271	
			103,295	29.10.2020		25	296	25	296
CH 053 689 275 2	521	0,100	100,174	12.06.2020	12.06.2030	394		394	
CH 053 689 276 0	522	0,250	100,342	12.06.2020	12.06.2040	146		146	
CH 053 689 290 1	523	0,200	100,483	15.07.2020	13.07.2035	335		335	
			102,939	29.10.2020		106		106	
			103,409	22.12.2020		142	583	142	583
CH 053 689 319 8	524	0,000	100,902	03.09.2020	21.06.2028	355		355	
			101,119	09.03.2021		209	564	209	564
CH 053 689 321 4	525	0,125	100,260	03.09.2020	03.09.2035	218		218	
			101,027	10.11.2020		245	463	254	463
CH 053 689 341 2	526	0,000	101,005	06.10.2020	19.07.2030	155		155	
			101,752	22.12.2020		362	517	362	517
CH 053 689 342 0	527	0,050	100,804	06.10.2020	06.10.2043	131		131	
CH 057 057 615 4	528	0,000	100,941	10.11.2020	15.03.2030	405		405	
			98,017	11.02.2022		542	947	542	947

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.	
						31.12.2023		31.12.2022	
CH 058 903 101 9	529	0,000	102,235	17.02.2021	05.02.2029	448		448	
			100,295	29.10.2021		264	712	264	712
CH 058 903 102 7	530	0,000	101,027	17.02.2021	18.03.2033	280		280	
			98,398	21.05.2021		129	409	129	409
CH 058 903 103 5	531	0,000	100,340	17.02.2021	15.02.2036	342		342	
			97,116	21.05.2021		61		61	
			97,103	10.06.2021		170		170	
			97,352	15.12.2021		255	828	255	828
CH 058 903 111 8	532	0,100	100,379	09.03.2021	03.10.2031	504		504	
CH 058 903 112 6	533	0,250	100,634	09.03.2021	21.04.2036	183		183	
			100,452	26.11.2021		18	201	18	201
CH 110 109 652 2	534	0,000	101,419	16.04.2021	13.03.2028	347		347	
			101,306	10.06.2021		280		280	
			101,323	20.07.2021		373	1 000	373	1 000
CH 110 109 653 0	535	0,100	100,352	16.04.2021	25.05.2032	207		207	
CH 110 109 654 8	536	0,200	100,588	16.04.2021	12.06.2035	372		372	
CH 111 822 342 4	537	0,100	100,045	20.07.2021	25.06.2032	488		488	
CH 113 193 124 3	538	0,000	101,194	16.09.2021	25.07.2031	206		206	
			98,755	29.10.2021		601	807	601	807
CH 113 193 125 0	539	0,000	100,000	16.09.2021	16.09.2036	200		200	
CH 113 193 140 9	540	0,300	100,147	29.10.2021	29.10.2036	227		227	
CH 114 872 804 6	541	0,100	100,239	15.12.2021	05.05.2031	595		595	
CH 114 872 817 8	542	0,375	100,055	11.02.2022	03.11.2032	249		249	
CH 114 872 818 6	543	0,450	100,430	11.02.2022	11.02.2042	156		156	
CH 114 872 825 1	544	0,350	100,020	02.03.2022	02.08.2027	448		448	
CH 114 872 826 9	545	0,650	100,269	02.03.2022	03.10.2031	411		411	
CH 114 872 827 7	546	0,750	100,532	02.03.2022	02.03.2037	156		156	
CH 117 056 565 4	547	0,750	100,402	28.03.2022	19.08.2030	445		445	
CH 117 056 566 2	548	0,900	100,301	28.03.2022	20.05.2033	212		212	
CH 117 056 567 0	549	1,000	100,035	28.03.2022	12.10.2037	168		168	
CH 117 056 579 5	550	1,100	100,367	22.04.2022	18.04.2028	324		324	
			100,132	24.05.2022		78	402	78	402
CH 117 056 580 3	551	1,400	100,444	22.04.2022	30.08.2032	316		316	
			98,832	24.05.2022		296		296	612
			96,942	13.02.2023		201	813		
CH 117 056 581 1	552	1,450	100,857	22.04.2022	14.03.2042	333		333	
			97,389	24.05.2022		194	527	194	527
CH 118 921 782 6	553	1,500	100,346	20.06.2022	17.12.2029	323		323	
			97,518	07.03.2023		217	540		
CH 118 921 783 4	554	1,700	100,419	20.06.2022	27.07.2032	366		366	
			100,147	09.09.2022		348		348	
			100,832	22.12.2022		96	810	96	810
CH 118 921 784 2	555	1,900	100,167	20.06.2022	07.07.2042	267		267	
CH 118 921 789 1	556	1,450	100,266	19.07.2022	30.04.2030	292		292	
CH 118 921 790 9	557	1,650	100,082	19.07.2022	21.12.2032	346		346	
			97,171	07.03.2023		343			
			98,425	30.05.2023		85			
			99,232	16.06.2023		302	1 076		

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios.		Montant CHF mios.
						31.12.2023	31.12.2022	
CH 118 921 791 7	558	1,800	100,078 98,636	19.07.2022 30.05.2023	23.05.2036	305 128 433		305
CH 120 636 740 6	559	1,500	100,128	09.09.2022	22.05.2029	252		252
CH 120 636 742 2	560	1,850	100,068 102,162 102,132	09.09.2022 22.12.2022 28.11.2023	02.04.2037	265 120 156 541		265 120 385
CH 120 636 752 1	561	2,100	100,356 102,447	04.10.2022 20.10.2023	19.07.2030	184 87 271		184
CH 120 636 753 9	562	2,200	100,183 105,802	04.10.2022 22.12.2022	04.10.2034	407 231 638		407 231 638
CH 120 636 757 0	563	1,625	100,162 99,240	07.11.2022 25.07.2023	07.04.2026	237 188 425		237
CH 120 636 758 8	564	2,125	100,547 102,506	07.11.2022 30.05.2023	19.08.2030	432 123 555		432
CH 120 636 759 6	565	2,350	100,821 105,112 106,786	07.11.2022 30.05.2023 16.06.2023	17.11.2037	260 74 184 518		260
CH 123 210 702 4	566	1,500	100,389	12.12.2022	19.04.2027	143		143
CH 123 210 703 2	567	1,700	100,660 100,274	12.12.2022 19.09.2023	02.12.2030	264 69 333		264
CH 123 210 704 0	568	1,800	100,510 99,153	12.12.2022 30.05.2023	12.12.2034	428 141 569		428
CH 123 946 455 0	569	1,900	100,911	13.02.2023	12.02.2038	200		
CH 123 946 463 4	570	2,125	101,532	07.03.2023	21.09.2038	300		
CH 123 946 472 5	571	2,000	100,094 102,035	28.04.2023 19.09.2023	17.12.2029	355 55 410		
CH 123 946 473 3	572	2,050	100,325	28.04.2023	25.05.2032	450		
CH 123 946 474 1	573	2,100	100,897 102,107	28.04.2023 30.05.2023	27.04.2035	230 230 460		
CH 126 684 710 7	574	1,700	100,165 100,222	16.06.2023 19.09.2023	24.07.2028	199 50 249		
CH 126 684 721 4	575	1,850	100,146 101,331	25.07.2023 19.09.2023	05.05.2031	432 151 583		
CH 126 684 722 2	576	1,850	100,422	25.07.2023	19.07.2038	526		
CH 126 684 726 3	577	1,800	100,240 101,611	30.08.2023 28.11.2023	10.09.2029	145 345 490		
CH 126 684 727 1	578	1,850	100,541 101,892	30.08.2023 28.11.2023	22.09.2033	430 218 648		
CH 126 684 728 9	579	1,850	100,667 102,157	30.08.2023 19.09.2023	26.11.2038	425 86 511		
CH 129 022 244 2	580	1,800	100,189	20.10.2023	22.07.2033	296		
CH 129 022 245 9	581	1,850	100,520	20.10.2023	25.10.2038	187		
CH 130 611 710 7	582	1,300	100,239	18.12.2023	27.12.2028	165		
CH 130 611 711 5	583	1,400	100,535	18.12.2023	16.01.2032	217		
CH 130 611 712 3	584	1,450	100,604	18.12.2023	18.01.2039	291		
Total						80 185		76 954

*Au 1^{er} mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Structure des échéances des emprunts de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2023

Echéances	Montant CHF mios.	Montant CHF mios.	Montant CHF mios.	Montant CHF mios.	Total CHF mios.
	Taux d'intérêt 0,000 - 0,999 %	Taux d'intérêt 1,000 - 1,999 %	Taux d'intérêt 2,000 - 2,999 %	Taux d'intérêt 3,000 - 3,999 %	
2024	6 187	657	-	-	6 844
2025	4 640	298	590	-	5 528
2026	3 561	2 037	385	150	6 133
2027	4 781	1 682	-	-	6 463
2028	6 124	2 932	-	-	9 056
2029	5 192	3 280	410	-	8 882
2030	5 541	625	826	-	6 992
2031	6 591	583	-	-	7 174
2032	3 780	2 916	450	-	7 146
2033	1 816	944	-	-	2 760
2034	1 311	569	638	-	2 518
2035	2 314	-	460	-	2 774
2036	1 456	433	-	-	1 889
2037	418	709	518	-	1 645
2038	-	1 424	300	-	1 724
2039	449	291	-	-	740
2040	540	-	-	-	540
2042	452	794	-	-	1 246
2043	131	-	-	-	131
Total	55 284	20 174	4 577	150	80 185



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Zurich, le 5 avril 2024

**Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA,
Zurich**

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 16 - 37) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de



procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Activité de crédit – Dépréciation des prêts de lettres de gage aux banques membres

Faits significatifs du contrôle	<p>Les prêts de lettres de gage aux banques membres totalisent de 80.19 milliards de CHF au 31 décembre 2023, soit 98.9% du total du bilan. A la date du bilan, aucun correctif de valeur n'est enregistré. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA présente les prêts de lettres de gage aux banques membres à la valeur nominale. La détermination d'un éventuel besoin de provision pour dépréciation d'actif est réalisée sur base individuelle et se mesure à la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant de récupération probable, en tenant compte du risque de contrepartie et de la valeur des gages.</p> <p>Conformément aux dispositions réglementaires, les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent couvrir les prêts reçus par des créances hypothécaires gagées à hauteur de minimum 115 %. Seuls les objets situés en Suisse peuvent servir de couverture des prêts de lettres de gage et le taux de nantissement maximum est limité à deux tiers de leur valeur de nantissement.</p> <p>L'appréciation de la valeur des prêts de lettres de gage est essentielle pour la détermination de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. De ce fait elle représente un domaine de contrôle essentiel.</p> <p>La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA décrit les principes de présentation et d'évaluation ainsi que d'autres informations relatives aux prêts de lettres de gage pages 16-17 (bilan), 21-22 (principes de présentation et d'évaluation) ainsi que 24 (tableau des prêts de lettres de gage) de son rapport annuel.</p>
Nos procédures d'audit	<p>Nos contrôles comprenaient l'appréciation des processus d'octroi des prêts de lettres de gage et leur surveillance ainsi que l'appréciation de la solvabilité de l'emprunteur. Les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent charger leur société d'audit respective de réaliser un contrôle annuel du registre des gages et de la couverture des prêts (Loi sur l'émission de lettres de gage, art. 38b). Dans le cadre de notre révision, nous avons consulté les rapports des sociétés d'audit des banques membres.</p> <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la dépréciation des prêts de lettres de gage aux membres.</p>



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'affectation du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Bruno Patusi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Fredrik Berglund
Expert-réviseur agréé

Aperçu pluriannuel

(Exercices comptables)

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	2020 CHF 1 000	2019 CHF 1 000
Activités d'émission					
Emissions	8 532 000	10 443 000	8 583 000	11 258 000	7 116 000
Remboursements	-5 301 000	-3 716 000	-4 047 000	-3 837 000	-3 361 000
Variations du stock	3 231 000	6 727 000	4 536 000	7 421 000	3 755 000

	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2020 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000
Volume des lettres de gage					
Emprunts/prêts de lettres de gage	80 185 000	76 954 000	70 227 000	65 691 000	58 270 000

	31.12.2023 en %	31.12.2022 en %	31.12.2021 en %	31.12.2020 en %	31.12.2019 en %
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux					
Emprunts de lettres de gage	0,73	0,62	0,53	0,62	0,69
Prêts de lettres de gage	0,76	0,65	0,56	0,64	0,72

	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	2020 CHF 1 000	2019 CHF 1 000
Compte de résultat					
Produit d'exploitation	25 886	23 009	22 190	19 526	17 971
dont marge d'intérêt des lettres de gage	21 643	19 378	16 801	14 535	12 138
dont autre produits d'intérêts	4 154	3 542	5 397	4 947	5 753
Charges sur commissions et émoluments	-1 398	-1 696	-1 839	-2 121	-2 260
Charges administratives	-3 852	-4 175	-3 753	-3 155	-2 952
Frais d'émission	-1 053	-978	-927	-878	-849
Bénéfice brut	19 582	16 160	15 672	13 373	11 909
Bénéfice annuel	19 582	16 160	15 672	13 373	11 909

	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2020 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000
Fonds propres (après affectation du bénéfice)					
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 924 139	1 923 469	1 925 110	1 442 438	1 440 440
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 609 470	1 543 946	1 409 011	1 318 481	1 169 945
Excédent de fonds propres	314 669	379 524	516 098	123 956	270 495
Taux de couverture des fonds propres	119,6 %	124,6 %	136,6 %	109,4 %	123,1 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,4 %	2,5 %	2,7 %	2,2 %	2,5 %

	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Notations					
Moody's (emprunts)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich (émetteur)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)

	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Notations de durabilité (émetteur)					
MSCI ESG	A	A	A	A	A
ISS ESG	C Prime	C Prime	C Prime	C Prime	C Prime

Ce texte a été traduit. Seule la version allemande fait foi.

Impressum

Editeur Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Case postale, CH-8010 Zurich

Conseils stratégiques Stephan Bochsler Consulting, CH-8914 Aeugst am Albis

Conception & Graphisme Concept & Artwork AG, CH-8044 Gockhausen

Photos Getty Images (couverture: Kapellbrücke), Selina Meier (Avant-propos: Conseil d'administration et équipe)

Impression Staffel Medien AG, CH-8045 Zurich

© **Copyright** 2024, Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA



Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses